

petits États face à toute la gamme d'enjeux et de défis découlant de leur situation, notamment dans les deux domaines de la diplomatie et de la sécurité.

Voici quelques-unes des grandes questions qui ont été cernées à la séance inaugurale de la conférence :

- La région est-elle mieux en mesure de réagir à une réédition de l'affaire de la Grenade ?
- Quels sont les points faibles des ententes de sécurité actuelles et comment y remédier ?
- À quel niveau faut-il conclure ces ententes, étant donné la faible taille des États individuels et leurs problèmes économiques, facteurs qui, dans bien des cas, restreignent l'éventail des choix ouverts aux pays antillais ?
- Étant admis qu'un développement économique soutenu constitue un préalable essentiel à la résolution des problèmes qui affligent la région des Antilles, comment procéder pour que le cadre géopolitique soit propice aux stratégies et aux politiques des petits États ?
- Comment améliorer l'accès des petits États aux institutions financières multilatérales, sans leur imposer des conditions prohibitives ?

Les pages qui suivent présentent une décantation des idées énoncées dans les documents de travail ou mises de l'avant durant les délibérations. Pour l'essentiel, elles expriment le point de vue des petits États concernés.

Dans la dernière section, nous avons cherché à cerner les principaux enjeux et défis en cause ainsi que d'éventuels moyens d'action. Nous avons également décrit à grands traits un scénario suivant lequel le Canada pourrait assumer un rôle plus considérable dans les Antilles.